



Le Bourg
24640 CUBJAC VAL D'ANS
TEL : 05.53.05.39.79/05.53.53.37.22/06.79.40.57.18

E.mail /campingdelilot@orange.fr
SiteWeb :

CONTRAT DE RESERVATION 2018

Nom : Prénom :
Adresse : Tel :
..... Portable :
Code postal : E.Mail :
Ville : Pays :
Plaque d'immatriculation : Marque de la voiture : Couleur :

Nom	Prénom	Date de naissance
1/...../.....
2/...../.....
3/...../.....
4/...../.....
5/...../.....
6/...../.....
7/...../.....
8/...../.....

DATES DE RESERVATION :

Du : Au :

EMPLACEMENT :

	Hors saison	Saison
Nbr d'adulte (+10ans)	3,50€ Nuits = €	5,50€ Nuits =€
Enfant (-10 ans)	2,00€ Nuits = €	3,00€ Nuits =€
Tente	3,50€ Nuits = €	4,00€ Nuits =€
Caravane	4,50€ Nuits = €	5,50€ Nuits =€
Camping-Car	5,00€ Nuits = €	6,00€ Nuits =€
Voiture	2,00€ Nuits =€	2,50€ Nuits =€
Electricité 5 amp	4,00€ Nuits =€	4,00€ Nuits =€
Voiture supp :	1,00€ Nuits =€	2,00€ Nuits =€
Taxe de séjour / jour /personne majeur	0,00€	0,44€ Nuits =€
Animal :	1€..... Nuits =.....€	2,00€ Nuits =€

Location : Mobile home 4 personnes

Prix par semaine x Nb de semaine = €

Location Mobil Home 4/6 personnes

Prix par semaine x Nb de semaine = €

Location : Mobil Home 4/6 confort +

Prix par semaine x Nb de semaine = €

Location : Bungalow toilé

Prix par semaine x Nb de semaine = €

PAIEMENT :

- Chèque Chèque vacances CB N° Expiration :/.....
Notez les **3 derniers chiffres au dos de votre carte** :
- Virement bancaire Titulaire du compte SAS CAMPING DE L'ilot
BP.CENTRAL TRELISSAC : identifiant : CCBPFRPPNIO
IBAN : FR 76 1240 6000 5580 0060 4596 494

Je déclare avoir pris connaissance et accepte les tarifs du camping. Dès réception du paiement de votre réservation ce contrat aura valeur d'engagement, un courrier E.Mail de confirmation de réservation vous sera envoyé.

Pour que votre dossier soit conforme merci de me retourner ce contrat, les 30% acompte ainsi que les conditions générales du camping, datée et signées.

Date :/...../.....

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »

Conditions de réservation : La réservation ne devient définitive qu'après :

Réception du formulaire de réservation signé ainsi que le formulaire sur les conditions générales signé

La réception des arrhes : 30 % de la somme total

La confirmation de votre séjour par le camping de l'Ilot

Conditions et règlement pour un emplacement camping ou locatif :

- La réservation est nécessaire par téléphone, courrier, mail ou site internet (centrale de réservation)
- Les arrivées en emplacement camping sont possibles tous les jours de la semaine.
- L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée aux heures d'ouverture de l'accueil.
- Pour les mobil home, durant les mois de juillet et août les locations se font par semaine du samedi au samedi. La location est disponible le jour de l'arrivée à partir de 16h00 et doit être libérée le jour du départ pour 10h00.
- **Pour les locations, le prix ne comprend pas** : les draps et linge de maison; le nettoyage de fin de séjour 50€ (retenu sur la caution, s'il n'est pas effectué par le locataire)
- la somme restante est à régler le jour de votre arrivée au camping et dans son intégralité suivant les dates de réservation mentionnées sur le contrat.
- La taxe de séjour est en supplément **(0,44€ par jour et par personne à partir de 18 ans uniquement juillet et août)**
- Aucun remboursement ne sera consenti en cas de départ anticipé ou arrivée tardive.
- La direction se réserve le droit de relouer l'emplacement en cas d'arrivée tardive.
- Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte, après avoir signalé leur présence à l'accueil et s'être acquitté de la redevance de 3€ par personne.
- Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping :
- La circulation de véhicules à moteur est limitée à 10km/h et est interdite dans le camping entre 23h00 et 7h
- A partir de 23h00, il est obligatoire de respecter le droit au repos de vos voisins.
- Assurance : Le CAMPING DE L'ILLOT décline toute responsabilité en cas de dégâts dus aux chutes de branches, tempêtes ou vol.
- Il appartient au locataire de souscrire une assurance en matière de responsabilité civile, dommage. Le camping ne serait être responsable des suites d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquences de réduire voir d'annuler votre séjour
- Tous les séjours doivent être soldés 30 jours avant la date d'arrivée prévue, sans relance En l'absence de règlement du solde dans le délai, la location sera considérée comme annulée d'office et les arrhes précédemment versés resteront acquis par le CAMPING DE L'ILLOT. Sauf **En cas de force majeure : hospitalisation, décès, (parents ou enfants) empêchant la venue.**
- Si vous désirez prolonger votre séjour (en fonction des disponibilités), les jours supplémentaires seront réglés au terme du jour initialement prévu.
- Le nombre de personnes ne doit pas excéder celui précisé, maximum 8 personnes par emplacement, et entre 4 et 6 personnes dans les locations.
- **Les animaux** doivent être tenus en laisse et enregistrés à l'accueil dès leur arrivée avec leur carnet de vaccination à jour. Il est interdit de laisser l'animal seul sur l'emplacement et les locations.
- Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping disponible à l'accueil.
- **Droit à l'image** : vous autorisez gracieusement le camping à utiliser photographies et vidéos de vous et de tous les participants à ce jour, qui pourraient être prises durant vos vacances, pour les besoins publicitaire du camping (site, brochure...) et ce sans limitation de durée.

Médiateur

Médiation des litiges de la consommation:

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SAS CAMPING DE L'ILLOT, en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Le médiateur «droit de la consommation» ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par : - voie électronique : www.medicys.fr - par email : contact@medicys.fr par voie postale : MEDICYS-Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris » ou par téléphone : 0149701593.

SAS CAMPING DE L'ILLOT au capital de 3000€ - SIRET 827 691 01500016 – NAF 5530Z- N° TVA Intracommunautaire :FR30 827691015.

Date :/...../.....

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »